

CM/RG/LM 10/10/18

CONCOURS D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT Cursus Complet

Conformément au Titre 1^{er} de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation des aides-soignants.

Calendrier des épreuves de sélection du concours d'entrée en IFAS 2019

- ♦ Ouverture des inscriptions : Lundi 5 novembre 2018
- ♦ Clôture des inscriptions: Lundi 21 janvier 2019
- ♦ Lieu de L'épreuve écrite : Centre culturel (77500 CHELLES)
- ♦ Epreuve écrite d'admissibilité: Jeudi 21 février 2019
- ♦ Epreuve orale d'admission: Du 01 avril au 12 avril 2019
- ♦ Date de pré-rentree obligatoire: mercredi 28 aout 2019
- ♦ Date d'entrée en formation : lundi 02 septembre 2019

Dossier à renvoyer impérativement par courrier à :
Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon
19, avenue maison blanche - 93330 Neuilly-sur-Marne

Téléphone secrétariat : 01.49.44.36.32

E-mail : r.guimese@ifits.fr

www.ifits.fr

Tout dossier incomplet lors de son dépôt ou de son envoi ne sera pas traité et fera l'objet d'une procédure de rejet.

Les frais d'inscription au concours resteront acquis.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre âgé(e) de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité

MODALITES DE SELECTION

Epreuve écrite d'admissibilité : Jeudi 21 février 2019

Sont dispensés :

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme français de niveau IV au minimum.
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V au minimum.
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
- Les étudiants infirmiers ayant suivi une 1ère année d'études en France et n'ayant pas été admis en seconde année.

L'épreuve écrite se décompose en deux parties :

A partir d'un texte de culture générale (12 points) portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et sociale, le candidat doit :

- Dégager les idées principales d'un texte
- Commenter les aspects essentiels d'un sujet traité

Une série de dix questions à réponse courte (8 points)

- Cinq questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- Trois questions portant sur les quatre opérations numériques de base
- Deux questions d'exercices mathématiques de conversion.

Cette épreuve écrite, **d'une durée de deux heures, est notée sur 20 points.**

Epreuve orale d'admission : Du 01 avril au 12 avril 2019

Elle consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec deux membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation notée sur 20 points.

Elle se divise en deux parties :

- Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social
- Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le financement de votre formation est pris en charge par le conseil régional si, au moment de l'entrée en formation, vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- les élèves et étudiants âgés de 25 ans ou moins, à l'exception faite des apprentis,
- les élèves et étudiants sortis du système scolaire depuis moins de deux ans, à l'exception faite des apprentis,
- **les demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum, dont le coût de formation n'est pas pris en charge ou partiellement par Pôle emploi,**
- les bénéficiaires des contrats aidés (CAE, CIE, Emploi d'Avenir...) y compris en cas de démission,
- les bénéficiaires du RSA,
- les élèves et étudiants dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation.

Si vous appartenez à l'une des catégories suivantes et que vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge de votre employeur ou de tout autre organisme financeur, vous devrez payer un coût annuel de formation s'élevant pour l'année 2019-2020 à 4787 €.

- les agents publics (y compris en disponibilité),
- les salariés du secteur privé,
- **les démissionnaires (sauf pour les bénéficiaires d'un contrat aidé avant l'entrée en formation),**
- **les demandeurs d'emploi ayant mis fin à un contrat de travail par démission ou rupture conventionnelle dans les 6 mois précédant l'entrée en formation,**
- les abandons intervenus dans le mois suivant l'entrée en formation,
- les apprentis,
- les effectifs des préparations aux concours,
- les personnes en validation des acquis de l'expérience,
- les passerelles,
- les médecins étrangers,
- tout autre cas ne rentrant pas dans la catégorie des effectifs éligibles.

Vous devrez payer lors de la rentrée scolaire des droits d'inscriptions d'un montant de 100€ (qui restent acquis à l'IFAS en cas de désistement ou d'abandon).

**PIECES A FOURNIR
POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE
D'AIDE-SOIGNANT**

Tout dossier incomplet ne sera pas ou transmis en dehors du délai requis sera rejeté.

- La **fiche d'inscription**, ci-jointe, complétée et signée.

- Une **photo d'identité** (à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription ci-jointe).
Cette photo doit être « tête nue, de face, et sur fond blanc » conformément à la réglementation sur les photographies de pièces d'identité.

- Pour les personnes de nationalité française :
Une photocopie de la **carte d'identité** ou du **passport** en cours de validité.

- Pour les personnes de nationalité étrangère :
Une photocopie du **titre de séjour en cours de validité.**

- Photocopie du titre ou diplôme s'il y a lieu permettant la dispense à l'épreuve écrite d'admissibilité.

- **Une enveloppe**, timbrée au tarif en vigueur, avec vos coordonnées postales, qui nous permettra de vous adresser l'accusé de réception de votre dossier.

- Un chèque bancaire ou postal de **55 Euros**, à l'ordre de **l'Agent Comptable du G.I.P.**
Ces frais d'inscription restent acquis, même en cas de désistement, d'absence ou d'échec au concours.

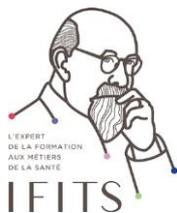
IMPORTANT

Dossier médical :

Il vous sera demandé, lors de votre inscription en formation, de fournir un certificat de vaccinations.

Il est impératif de mettre à jour dès à présent vos vaccinations, notamment :

- **Diphtérie, tétanos, poliomyélite**
- **Hépatite B**



**FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS D'ENTRÉE D'AIDE-SOIGNANT**

NOM patronymique (jeune fille) : **PRÉNOM** :
NOM D'ÉPOUSE

SEXE : Féminin Masculin

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

SITUATION DE FAMILLE :

NATIONALITÉ :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

ADRESSE :

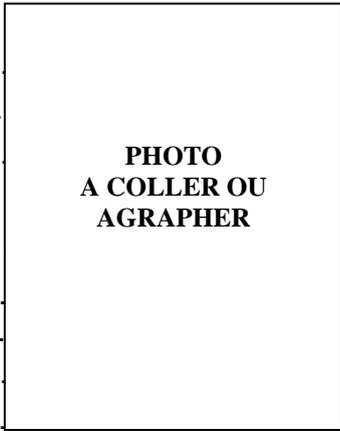
.....

VILLE :

CODE POSTAL :

DOMICILE : PORTABLE :

E-MAIL :



TITRES D'INSCRIPTION (cocher la case correspondante)

- Titre ou diplôme français de niveau IV
Lequel : Année :
- Titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V :
Lequel : Année :
- Attestation précisant la possibilité d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où a été obtenu le diplôme ou titre étranger
- Certificat attestant le suivi d'une première année d'études en soins infirmiers et sa non validation

ATTESTATION

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et la conformité des photocopies et documents transmis.

A..... le

Signature

**Partie réservée
à
l'administration**

- Photocopie carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Photocopie du titre ou diplôme français de niveau IV
- Photocopie du titre ou diplôme français de niveau V secteur sanitaire et social
- Attestation précisant la possibilité d'accéder à des études universitaires dans le pays où le diplôme a été obtenu
- Certificat attestant le suivi d'une première année d'études en soins infirmiers et sa non validation
- Chèque de 55 euros